

Autorisation pour transport de mineurs en covoiturage

Doyenné de Beauce

(Paroisses Bienheureuse Marie Poussepin,
Sainte Jeanne d'Arc en Beauce et Saint Martin en Beauce)

du vendredi 3 au samedi 4 mai 2024

au sanctuaire Notre-Dame de Montligeon
26 Rue Principale - CS40011 61400 LA CHAPELLE-MONTLIGEON

Pour participer à l'évènement ci-dessus,

Je soussigné(e) Monsieur/Madame (nom et prénom)

autorise mon enfant dont je suis le Père / la Mère

/ le responsable légal à effectuer un transport en covoiturage :

- à l'aller dans le véhicule de
Monsieur/Madame.....
- et au retour, dans le véhicule de
Monsieur/Madame.....

Je m'engage à fournir, si nécessaire, l'équipement de maintien adapté à l'âge ou
à la taille de mon enfant.

Fait à, le

Signature :